

# La réserve naturelle régionale des Bruyères de Sainte-Assise

19 juillet 2024 |

---



La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Bruyères de Sainte-Assise s'étend sur près de 93 ha. Elle est localisée à 45 km au sud-est de Paris, au cœur du massif de Bréviande, lui-même inclus **dans une trame de quatre grands massifs forestiers qui longent la Seine** : Sénart, Rougeau, Bréviande et Fontainebleau. Le site est situé sur les communes de Boissise-la-Bertrand et de Seine-port, à proximité de Melun, en Seine-et-Marne. Localisée sur la rive droite de la Seine, la Réserve se trouve au niveau de la limite occidentale du plateau de la Brie Française, et plus précisément de la Brie melunaise, formant une ancienne terrasse de la Seine dont la roche mère est constituée d'un dépôt d'alluvions résiduels sablo-argileux reposant sur une couche d'argile à meulière.

La RNR des Bruyères de Sainte-Assise se compose d'**habitats diversifiés** à la fois du point de vue structural que dynamique, en raison de la topographie du site, d'un sol de composition chimique variable et de gradients hydrométriques marqués et dépendants de la variation de la nappe perchée du sol. Le domaine combine ainsi **forêt de sols acides, landes humides, végétations pionnières de pelouses à annuelles et végétations se développant dans les**

**mares oligotrophes.** Le reste de la Réserve est occupé par des **milieux affiliés à des sols plus neutres**, de moindre enjeu patrimonial, mais constituant malgré tout l'habitat de certaines espèces à enjeux. Sur les **20 habitats naturels identifiés** au sein de la RNR, **huit s'inscrivent dans la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore »**, représentant près de 20% de la surface totale de la Réserve. A l'image de cette diversité de milieux, des communautés d'espèces très hétérogènes occupent le site, notamment **les quatre espèces de bruyères présentes en Ile-de-France**: la Callune (*Calluna vulgaris*), la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) et la Bruyère à balais (*Erica scoparia*).

### Protection et outils d'aménagement du territoire

Le site a été classé en RNR par délibération du Conseil régional d'Île-de-France du 22 octobre 2009. La partie nord est incluse dans la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) de la commune de Seine-Port, ainsi que dans le site classé « Boucle de la Seine et vallon du ru de Balory ».

Le Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF) de [Rougeau et Bréviande](#), dans lequel s'intègre le site, a été créé par délibération d'[Île-de-France Nature](#) en 1967, et occupe aujourd'hui une surface de 3 450 ha. Une surface de 1 964 ha, dont la RNR, a pour le moment été acquise en jouissance et est donc la propriété du Conseil Régional. La RNR s'inscrit également dans la **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique** (ZNIEFF) de type I « Landes de Sainte Assise et Bois de Boissise-la-Bertrand » de 833 ha, elle-même incluse dans la ZNIEFF de type II « Bois et landes entre Seine-Port et Melun » qui couvre plus de 1 300 ha.

### Espèces et habitats

Les campagnes d'inventaires floristiques menées sur la réserve font mention de près de **430 espèces**. Cependant, seules les deux dernières campagnes sont considérées comme celles décrivant la flore actuelle. La dernière, menée par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), a permis de recenser 276 espèces végétales. Une mise à jour de cet inventaire serait aujourd'hui nécessaire. Huit espèces protégées ont été observées sur le site : la Bruyère à balais (*Erica scoparia*), l'Ilécèbre verticillé (*Illecebrum verticillatum*), le Laser à feuilles larges (*Laserpitium latifolium*), la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*), le Saule rampant (*Salix repens*), la Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), la Pilulaire à globules (*Pilularia globulifera*), également protégée à l'échelle nationale, et le Potamot à feuilles de Renouée (*Potamogeton polygonifolius*). **54 espèces recensées présentent un intérêt patrimonial**, à l'image du Scirpe à nombreuses tiges (*Eleocharis multicaulis* ; extrêmement rare en Ile-de-France, notamment du fait de l'eutrophisation des mares) ou la Bruyère à balais pour laquelle la RNR correspond à sa station la plus nord-orientale. La réserve des Bruyères de Sainte-Assise est donc un site d'intérêt

botanique exceptionnel abritant des espèces aujourd'hui en régression en Île-de-France en raison de la régression des habitats et de la fragilité naturelle de plusieurs espèces en limite d'aire.

Un remarquable effort de recensement des bryophytes a également été réalisé, avec près de 130 espèces inventoriées, parmi lesquelles trois déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France : *Dicranella howei*, *Sphagnum auriculatum* et *Uloa coarctata*. Également, **une centaine d'espèces de lichens** ont été dénombrés sur le site, témoignant là encore de la richesse du milieu. Cette diversité est favorisée par le vieillissement de la forêt et la présence de zones écorchées dans les landes ou les pelouses.

**En termes de diversité faunistique, c'est l'entomofaune qui constitue la richesse majeure du site : plus de 600 espèces y ont été recensées, dont 14 protégées à l'échelle régionale**, telles que le Bupreste du Genévrier (*Lamprodila festiva*), le Flambé (*Ipliclides podalirius*), la Mélitée du Mélampyre (*Melitaea athalia*), le Nacré violet (*Boloria dia*), l'Œdipode turquoise (*Oedipoda caerulescens*) ou encore, le Poecile tricolore (*Poecilus kugelanni*). Les lépidoptères des milieux ouverts et des écotones présentent le plus grand nombre d'espèces patrimoniales, suivis de près par les coléoptères saproxyliques, très diversifiés malgré la rareté des vieux boisements au sein de la réserve. Quelques espèces rares en Ile-de-France ont été trouvées dans la réserve, dont le Leste fiancé (*Lestes sponsa*) ou la Decticelle bicolore (*Bicolorana bicolor*), un orthoptère affilié aux pelouses et prairies sèches. Cette diversité s'explique par la richesse des habitats mais également par un fort effort de prospection ciblant l'entomofaune. Le Miroir (*Heteropterus morpheus*), **un hesperidé dont on ne connaît plus que quelques petits noyaux de population en Île-de-France a également été recensé sur le site**. De nouvelles prospections pourraient être menées pour réactualiser l'état de connaissance de la répartition de l'espèce sur le site. Par ailleurs, **trois espèces décrites comme nouvelles pour la région en 2002 et 2003** ont été trouvées sur la réserve : *Acrobasis pophyrella*, la Xanthie hématine (*Agrochola haematidea*) et la Noctuelle brique (*Paucgraphia erythrina*). L'étude des données récentes ne semble cependant pas réaffirmer leur présence en Île-de-France.

**Quatre espèces de reptiles** ont été recensées sur la RNR : la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ainsi que l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*). Pour ce qui est des **amphibiens**, les Grenouilles agile et verte (respectivement *Rana dalmatina* et *Pelophylax kl. esculentus*) et les Tritons crêté, palmé et ponctué (respectivement *Triturus cristatus*, *Lissotriton helveticus*, *Lissotriton vulgaris*) sont présents sur le domaine. La fermeture du milieu pourrait être une des causes de la disparition de la Rainette verte (*Hyla arborea*) de la réserve et du massif depuis 1999. Le Triton crêté et la Coronelle lisse sont en effectifs très faibles sur le site et dans ses environs. La principale menace qui pèse sur les espèces patrimoniales est la fermeture des milieux humides. Toutes les espèces de

reptiles et d'amphibiens sont protégées au niveau national même si elles ne sont pas toutes menacées.

La présence d'une **mosaïque de milieux de landes et de fourrés plus ou moins boisés** entre le terrain militaire et la réserve favorise la diversité de l'avifaune fréquentant le site. Ainsi, **plus de 80 espèces d'oiseaux** ont été contactées au sein de la RNR. Les nidifications de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) et de la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*), toutes deux inscrites à l'Annexe 1 de la Directive "Oiseaux", bien que communes en Île-de-France, ont pu être confirmées au cours de l'élaboration du plan de gestion. Seule la Bondrée a été revue fréquemment (un individu) au cours des dix dernières années. La Huppe fasciée (*Upupa epops*) et la Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*) sont quant à elles contactées sur le site de manière épisodique.

### Enjeux et gestion

**Sept grands enjeux ont été identifiés sur le site**, fondés sur les connaissances actuelles, sur la valeur patrimoniale des habitats et des espèces et sur les activités humaines :

- Améliorer la fonctionnalité du site et de ses habitats les plus caractéristiques ;
- Préserver la patrimonialité des formations herbacées ;
- Concilier renaturation du site et conservation du patrimoine historique ;
- Développer les potentialités des boisements ;
- Faire connaître la réserve et ses enjeux de conservation ;
- Améliorer la connaissance ;
- Être en mesure d'assurer la gestion administrative de la réserve et sa représentativité au sein des différents réseaux et instances régionales et nationales.

Des missions de **génie écologique** et d'**entretien des milieux** permettent de préserver la biodiversité associée aux différents habitats. Une première phase de travaux a été mise en œuvre dans la réserve afin de restaurer d'importantes superficies de landes. Une seconde phase est quant à elle prévue et concernera la restauration du réseau hydrologique du site de manière à assurer le maintien des habitats humides et mésophiles. La RNR a aussi pour vocation d'**accueillir et de sensibiliser les scolaires et le grand public** à long terme. C'est pourquoi des **travaux de sécurisation du domaine** ont été entrepris notamment via l'extraction de pylônes situés à proximité des chemins. Les trous laissés par cette opération ont été retravaillés de manière à créer des mares.

Voir aussi :

[Île-de-France Nature](#)

[Association RNF - Bruyères de Sainte-Assise](#)

[INPN - Bruyères de Sainte-Assise](#)

Document(s) :

[Plan de gestion de la réserve \(2014 - 2025\)](#)

